

BIENVENUE À L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE



Guide de rentrée 2025 - 2026

2^{ème} année de licence d'économie

Édito

Chers étudiants,

C'est avec un immense plaisir que toute l'équipe de licence vous accueille à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Vous faites partie de l'École d'Économie de la Sorbonne (EES) qui est le plus grand département universitaire d'économie de France.

Cela va vous permettre non seulement de bénéficier d'enseignements d'excellence, dispensés par plus d'une centaine d'enseignants chercheurs, avec l'appui de doctorants, mais aussi de pouvoir vous engager sur différents parcours qui vous mèneront vers nos masters et vers le monde du travail.

L'École d'Économie de la Sorbonne relève le défi de proposer à ses étudiants une formation pluraliste en économie pour les préparer à la complexité des enjeux présents et futurs d'un monde globalisé et changeant.

Pour relever ce défi et offrir à nos étudiants les clés de leur réussite, nous cherchons à répondre à leurs besoins et à les accompagner dans toutes les étapes de leur formation au sein de l'EES.

Je vous souhaite une belle année universitaire 2025-2026 à toutes et à tous !



Marc-Arthur Diaye,
Directeur de l'École d'Économie
de la Sorbonne



Sommaire

Édito 1

Comprendre l'Université

Informations générales 5

Contacts 6

Inscriptions

Inscriptions administratives 11

Inscriptions pédagogiques 12

Calendrier

Calendrier du début de semestre 15

Espace Numérique de Travail 16

Enseignements et examens 18

Handicap et maladie chronique 20

Stages et césures 20

Changement d'orientation 21

Mobilité d'études 22



Scanner le QR Code
pour accéder au site de
Paris 1
Panthéon-Sorbonne



Scanner le QR Code
pour accéder au site
de l'École d'Économie
de la Sorbonne

Informations générales

Nous vous invitons à lire attentivement les informations que vous trouverez dans ce guide. En effet, vous démarrez pour la plupart des études universitaires et l'environnement est très différent de celui du lycée.

Vous devrez, par exemple, chercher par vous-même la plupart des renseignements disponibles concernant la scolarité, les aides sociales, la vie culturelle... N'attendez pas que l'information vous arrive ! Vous pouvez compter sur les secrétariats pour vous aider mais l'essentiel se trouve dans ce guide.

Vous pouvez également consulter :

Les différents guides de l'Université

» **Le Guide de l'étudiant disponible sur :**
<https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante>

» **Le Guide étudiant des services numériques disponible sur :**
<https://ent.univ-paris1.fr/gun>

Les sites web

» **Le site Internet de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :**
<https://www.panthéonsorbonne.fr>

» **Le site Internet de l'École d'Économie de la Sorbonne :**
<https://economie.panthéonsorbonne.fr>

» **L'Espace Pédagogique Interactif (EPI) : Informations Licence 2 et Espace pré-rentrée accessibles à partir de juillet sur :**
<https://cours.univ-paris1.fr>

» **L'Intranet étudiant**
C'est une mine d'informations (calendrier universitaire, bourses et aides financières...) :
<https://intranet.panthéonsorbonne.fr/ent/intranet>

Bon à savoir

Nous vous conseillons d'activer rapidement votre compte en ligne universitaire et votre courriel étudiant (prenom.nom@etu.univ-paris1.fr).

Toute l'information (communication des enseignants, examens, absence des enseignants, changement d'emploi du temps...) vous sera communiquée sur ce courriel.

Vous pouvez paramétrer cette boîte pour un renvoi automatique vers votre courriel personnel. L'administration de l'École d'Économie de la Sorbonne considérera toute information envoyée comme acquise.

Si vous constatez des anomalies dans la réception de vos messages électroniques, vous devrez le signaler à l'adresse :
assistance-dsiun@univ-paris1.fr

Contacts

Vous êtes étudiants en 2^{ème} année à l'École d'Économie de la Sorbonne - UFR02 Unité de Formation et de Recherche en économie, de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Vous dépendez de plusieurs interlocuteurs.



Les personnels de l'École d'Économie de la Sorbonne et, plus généralement, de l'Université, abordent chacun un champ spécifique de la vie étudiante.

Prenez donc le temps d'identifier le bon contact. Dans le cas contraire, vous risquez de ne pas voir votre demande traitée ou d'allonger le temps de réponse.

Aussi, renseignez l'objet lorsque vous envoyez un mail et précisez clairement dans quelle formation vous êtes inscrit !

LES PÔLES DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE

» Pour les questions et demandes d'ordre administratif
Secrétariat de la Licence 2 simple et des doubles Licences :

Louiza LEBBAH

Javad HOMAYOUNFAR

Marc POUILLIN

Centre Pierre-Mendès-France,

90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau B15.04 (15^{ème} étage)

De 9h30 à 12h et de 14h à 16h le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi

licences1-2.ees@univ-paris1.fr

01 89 68 50 76 ou 50 77 ou 50 93 à la fin.

Bureau de l'Insertion Professionnelle de l'EES

Karine CHEVALIER

Centre Pierre-Mendès-France,

90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C13.03 (13^{ème} étage)

stagesl-m1.ees@univ-paris1.fr

cesures.ees@univ-paris1.fr

01 89 68 50 75

<https://economie.panthéonsorbonne.fr/insertion-pro/stages>

Bureau des Relations Internationales Programmes d'échanges internationaux

Felipe PIMENTA

Centre Pierre-Mendès-France,

90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C22.02 (22^{ème} étage)

iro.ees@univ-paris1.fr

01 89 68 50 84

Retrouvez tous ces contacts sur

<https://economie.panthéonsorbonne.fr>

» Pour les questions et demandes d'ordre pédagogique
Directeur d'études, responsable de la Licence 2

Delphine BROCHARD

Centre Pierre-Mendès-France,

90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau B15.02 (15^{ème} étage, portes jaunes)

Dir-etudes-L2-EES@univ-paris1.fr



Les relevés de notes, l'attestation de réussite au diplôme national de licence et les problèmes d'emploi du temps ou de notes manquantes lors des examens relèvent du secrétariat de la licence 2 et non du responsable de licence.

LES SERVICES ET LES DIRECTIONS DE L'UNIVERSITÉ

» Pour les questions administratives et les bourses

Service de la scolarité

administrative

Pôle inscriptions

Centre Pierre-Mendès-France,

90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C11.05 (11^{ème} étage)

Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr

Service de la scolarité administrative

Pôle bourses

Centre Pierre-Mendès-France,

90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C11.04 (11^{ème} étage)

bourses@univ-paris1.fr

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/>



Contacts

» Pour choisir ses cours de langue **Département des langues**

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau A7.02 (7^{ème} étage, ascenseurs verts)

Plus d'informations sur

<https://langues.panthéonsorbonne.fr>

» Pour choisir ses options, ses bonus et participer à la vie étudiante **L'UEFAPS - Unité d'Enseignement et de Formation aux Activités Physiques et Sportives**

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C8.01 (8^{ème} étage)
uefaps@univ-paris1.fr

Plus d'informations sur

<https://sport.panthéonsorbonne.fr>

Antenne vie étudiante Activités et bonus culturels

Centre Panthéon,
12 place du Panthéon, 75005 Paris
Cour d'honneur
sve@univ-paris1.fr

Antenne vie étudiante Activités et bonus culturels

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C11.04 (11^{ème} étage)

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante>

» Pour être accompagné dans ses projets d'étude, son insertion professionnelle et sur le handicap **Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO)**

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C09.01 (9^{ème} étage)
Du mardi au vendredi de 9h30 à 17h
sans interruption
scuio@univ-paris1.fr
du lundi au vendredi de 14h à 17h

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/formation/scuio>

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Permanence en ligne le mercredi de 12h à 14h30
baip@univ-paris1.fr

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle>

Relais handicap

handi@univ-paris1.fr

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>



Service de santé universitaire (anciennement SIUMPPS)

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau B8.08 (8^{ème} étage, ascenseurs verts)
siumpps@univ-paris1.fr

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>



Inscriptions administratives

L'inscription administrative correspond à votre enregistrement comme étudiant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour une année universitaire.

Elle se traduit par le paiement des droits d'inscription et la délivrance de la carte étudiante ainsi que des certificats de scolarité.

Elle s'effectue en ligne à l'adresse suivante

<https://www.panthéonsorbonne.fr/inscription/inscription-administrative>

Puis :

<http://primo.univ-paris1.fr> - si vous n'avez jamais été inscrit(e) à l'Université

<http://reins.univ-paris1.fr> - si vous êtes déjà étudiant(e) à l'Université

Suivez les indications fournies lors de la saisie en ligne.

Les inscriptions administratives doivent être validées avant le 15 septembre 2025.

Passé la date limite indiquée, vous serez dans l'impossibilité de vous inscrire pour l'année universitaire 2025- 2026.

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

PREMIÈRE OUVERTURE

Étudiants affectés par Parcoursup (néo-entrants)

Du lundi 23 juin 2025 au jeudi 24 juillet 2025 (inclus).

Étudiants non affectés par Parcoursup (redoublants)

Du lundi 23 juin 2025 au jeudi 24 juillet 2025 (inclus).

SECONDE OUVERTURE

Réouverture des inscriptions administratives **à partir du mercredi 27 août 2025 à 10h au lundi 15 septembre inclus.**

Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques se font en ligne et par semestre. Si vous n'avez pas accès à Internet, des salles informatiques sont à votre disposition au 4^{ème} étage du centre Pierre-Mendès-France.

Les inscriptions pédagogiques consistent à choisir votre groupe de travaux dirigés (TD). Elles déterminent votre emploi du temps, et éventuellement vos bonus. Le choix de la langue doit être compatible avec votre emploi du temps (cours magistraux et TD).

Les inscriptions pédagogiques en ligne se déroulent le 10 septembre 2025 de 9h30 à 13h et de 14h à 17h.

Nous vous rappelons que la mineure et la langue sont obligatoires.

» Pour vous inscrire en TD de langues, vous avez du vendredi 12 septembre 2025 à 7h30 au dimanche 21 septembre 2025 à minuit.

Vous aurez **jusqu'au 10 octobre 2025 pour changer de mineure** si vous le souhaitez, sauf pour l'option informatique : pas de changement.

Seuls les bonus sont facultatifs. En cas de problème, contactez directement votre secrétariat de scolarité.

Sauf dérogation, les étudiants sont inscrits sous régime du contrôle continu.

A ce titre, ils doivent impérativement assister aux séances de TD et y accomplir les travaux demandés, sous peine de défaillance.

Les étudiants qui partent en mobilité internationale doivent s'inscrire en «semestre international» lors des inscriptions pédagogiques.



Vous devez vous assurer que vos choix d'emploi du temps n'entraînent aucun chevauchement de cours.

Pour l'essentiel des inscriptions pédagogiques, choix des matières optionnelles et des TD..., vous devez vous inscrire sur le site :

<https://ipweb.univ-paris1.fr>

Pour les langues, consultez le site :

<https://langues.pantheonsorbonne.fr>

Pour le sport, rendez-vous sur le site :

<https://sport.pantheonsorbonne.fr>

FINALISATION DE L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

N'oubliez pas, dès l'inscription pédagogique sur IP-WEB, de valider et d'enregistrer une copie de votre contrat pédagogique.

Consultez régulièrement votre contrat pédagogique sur l'environnement numérique de travail (ENT), au moins au début de chaque semestre. Il s'agit du document qui atteste de vos choix d'inscription.

Vous devez y retrouver le numéro de votre TD (groupe de travaux dirigés), le choix de la langue obligatoire et le cas échéant vos bonus.

En effet, vous êtes responsable de votre inscription pédagogique. Ainsi, sauf problème technique, vous serez considéré comme responsable de toute erreur d'inscription.

Si vous constatez une anomalie dans votre inscription pédagogique, prenez contact rapidement avec votre secrétariat.

INSCRIPTION EN EXAMEN TERMINAL

Si vous faites face à des contraintes fortes, en raison d'un travail salarié (supérieur à 10h par semaine), d'une maladie de longue durée ou d'un engagement sportif de haut niveau incompatibles avec le suivi des travaux dirigés, vous pouvez demander une dérogation pour passer en examen terminal, pour une ou plusieurs matières.

Pour ce faire, vous devez prendre contact dès la rentrée avec la directrice d'études par mail (Dir-etudes-L2-EES@univ-paris1.fr) en apportant les justificatifs nécessaires.

Attention, il ne sera plus possible de choisir ce statut pour le premier semestre après les vacances de la Toussaint.

L'inscription en examen terminal ne dispense pas de participer aux inscriptions pédagogiques en ligne. Il existe un groupe «examen terminal» auquel les étudiants demandent leur rattachement.



Calendrier du début de semestre

Ce calendrier est commun à l'ensemble des étudiants inscrits en Licence 2.

PRÉ-RENTRÉE EN LIGNE VIA ZOOM

Pour le lien Zoom, consulter l'EPI.

Mardi 9 septembre 2025 à 10h

Info L2 sur :

<https://cours.univ-paris1.fr>

DÉBUT DES COURS MAGISTRAUX (CM)

Lundi 15 septembre 2025

DÉBUT DES TRAVAUX DIRIGÉS (TD)

Lundi 22 septembre 2025



Espace numérique de travail



Espace numérique de travail (ENT)

Vous avez un compte sur votre espace numérique de travail (ENT).

À partir de ce compte, vous disposez également d'un courriel.

Vous pouvez consulter vos résultats, retrouver les cours des enseignants sur l'Espace Pédagogique Interactif, les dates et les lieux d'affectation de vos partiels, télécharger ou imprimer des relevés de notes, votre certificat de scolarité, votre contrat pédagogique...

Nous vous invitons à lire attentivement le guide à propos de l'espace numérique de travail disponible sur :

<https://cours.univ-paris1.fr>

Attention, si vous rencontrez un problème d'accès à l'EPI pour un cours spécifique, demandez à l'enseignant responsable du cours qu'il vous inscrive manuellement à cet EPI.



Enseignements et examens

Vous allez suivre tout au long de l'année différents cours. L'enseignement des matières se répartit en semestre et en Unité d'enseignement (UE). Vous avez deux formules : les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD), ces derniers étant soumis à un contrôle d'assiduité.

Seules trois absences justifiées (2 absences pour les TD ayant lieu une semaine sur deux) sont tolérées. En cas de non-respect de cette règle de présence, vous serez déclaré « défaillant ».

L'organisation de la deuxième année diffère peu de celle de la première année.

Au-delà des enseignements économiques obligatoires, vous devrez choisir pour chacun des deux semestres de l'année universitaire :

- une mineure
- un TD de langue vivante 1 (LV1)



De plus, au second semestre (noté S4), vous devez nécessairement suivre un cours enseigné en langue anglaise. Vous aurez le choix entre :

- > un cours d'économie internationale «Économie et politique européenne» (division 2)
- > un cours de mathématiques «Calcul matriciel et optimisation» (division 1)

Ce choix sera à préciser lors des inscriptions pédagogiques du second semestre et sera fixé par la division dans laquelle vous vous inscrirez.

Il est possible de changer de division entre les 2 semestres. Pour ces deux matières, vous pourrez opter pour un enseignement de TD en français ou en anglais. Mais dans tous les cas, vous devrez assister au TD relevant de votre division. Par exemple, si vous prenez le cours en anglais «Économie et Politique Européenne» (EPE), qui est offert à la division 2, votre groupe de TD est nécessairement aussi rattaché à la division 2. Ce qui implique que la brochure de TD sera en anglais.

Pour vous préparer à suivre ce cours, vous avez la possibilité de vous inscrire au premier semestre à un TD d'anglais pour économiste.

Un contrôle des connaissances s'effectue tout au long du semestre dans les matières qui ont des travaux dirigés, c'est le contrôle continu (CC).

La note en fin de semestre est déterminée par la moyenne entre votre note de contrôle continu (moyenne des différents contrôles) et celle du partiel, qui est un examen à la fin du semestre.



Certains cours sont évalués en contrôle continu intégral (CCI). Cela signifie qu'il n'y a pas de partiels en janvier mais un ensemble d'interrogations tout au long du semestre.

Pour valider votre année vous devez obtenir une moyenne générale de 10 ou plus. Cette moyenne se calcule sur trois niveaux :

Premièrement -> l'unité d'enseignement (UE)

Elle se compose de matières dont les notes se compensent (principe de compensation). Pour valider une UE, vous devez avoir 10 (ou plus) de moyenne entre les notes des matières qui la composent. Attention, toutes les matières n'ont pas le même coefficient.

Deuxièmement -> le semestre

Pour valider un semestre vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les UE. Les UE se compensent entre elles.

Troisièmement -> l'année

Pour valider l'année vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les deux semestres. Les semestres se compensent.

Les bonus sont des bonifications (jusqu'à 0,5 point et deux bonus au maximum par semestre) qui sont ajoutés à la moyenne semestrielle.

Les résultats en fin de semestre sont soumis à un jury qui les contrôle et délibère. Les résultats sont officiels après ces délibérations.



Un résultat qui valide une matière, une UE ou un semestre est conservé (principe de capitalisation).

Il existe deux sessions pour valider votre année : la première session à la fin de chaque semestre (janvier et mai) et la seconde session (rattrapages) pour les matières non validées lors de la première session, généralement en juin.

La note retenue, dans chaque matière, est la meilleure note des deux sessions.

En cas d'échec à la seconde session vous pourrez redoubler, ou, si vous avez au moins validé un semestre, obtenir le statut d'ajourné autorisé à composer (AJAC).

Cela vous permettra de passer l'année supérieure avec la dette des matières non-validées (que vous devez absolument valider l'année suivante).

Le nombre d'inscriptions à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est limité à cinq pour l'ensemble de la licence (à trois pour la licence 1 et la licence 2) et vous ne pouvez pas tripler une année.

Handicap et maladie chronique

Si vous souffrez d'un handicap ou êtes atteint d'une maladie chronique invalidante pouvant affecter votre scolarité, vous pouvez bénéficier d'un plan d'accueil personnalisé qui vous donnera droit à certains aménagements (temps majoré pour composer, aménagement de l'emploi du temps dans la mesure des possibilités, aide matérielle...).

1^{ER} SEMESTRE : 17 OCTOBRE 2025 : date limite d'édition du plan d'accompagnement par le relais handicap. date limite du dépôt de dossier médical complet sur appfine: 15 jours après le rendez-vous avec le relais handicap.

2^{ÈME} SEMESTRE : 27 FÉVRIER 2026 : date limite d'édition du plan d'accompagnement par le relais handicap. Date limite du dépôt de dossier médical complet sur Appfine : 15 jours après le rendez-vous avec le relais handicap.»

Référente :

Mme Nadia TLILI nadia.tlili@univ-paris1.fr

Vous êtes également invités à prendre contact avec **Mme Isabelle HIRTZLIN** qui pourra vous accompagner dans votre scolarité au sein de l'École d'Économie de la Sorbonne : Isabelle.Hirtzlin@univ-paris1.fr

Adresse mail générique :

handi@univ-paris1.fr

Stages et césures

Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en oeuvre les acquis de sa formation. Le stage doit porter sur une ou des missions conformes au projet pédagogique de la licence d'économie (avec lequel il doit avoir un lien direct) et approuvées par le directeur d'études.

Tout étudiant inscrit à l'École d'Économie de la Sorbonne peut faire un stage dès sa première année de licence après ses examens du second semestre (sauf AJAC) . Le stage s'achèvera au plus tard le lundi 31 août 2026.

Tout stage est encadré par une convention de stage dûment signée.

Pour obtenir votre convention de stage, consultez l'EPI :

<https://cours.univ-paris1.fr/fixe/conventionstage>

Avec la clé d'accès : stage

Contacts stages et césures :

stagesl-m1.ees@univ-paris1.fr

cesures.ees@univ-paris1.fr

Toutes les informations ici :

<https://economie.pantheonsorbonne.fr/insertion-pro/stages>

Changement d'orientation

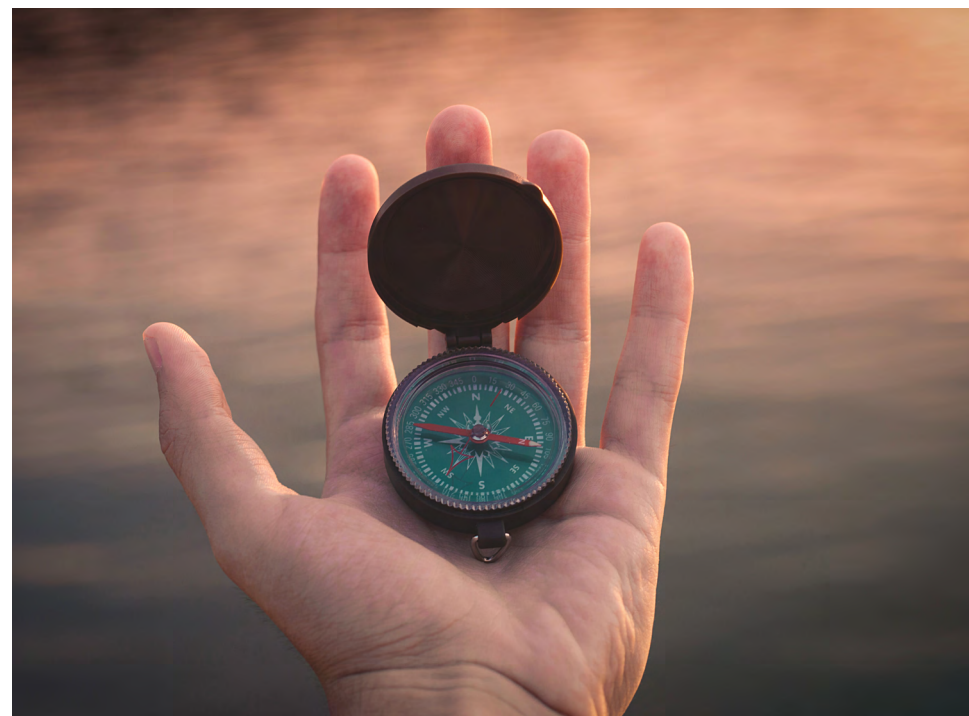
En fin de 1^{er} semestre, vous pouvez changer d'Unité de Formation et de Recherche (UFR).

Les démarches sont à faire généralement en novembre.

Si vous ne voulez pas poursuivre vos études en économie, vous devez vous rendre directement auprès de l'UFR que vous voulez rejoindre, pour y retirer un dossier de demande de réorientation.

Ce dossier doit être nécessairement supervisé par le SCUIO - Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation

(voir la section Contacts - Services et Directions de l'Université de ce guide) avant d'être déposé auprès du département que vous souhaitez rejoindre.



Mobilité d'études

Partir en mobilité, c'est améliorer sa pratique linguistique, découvrir d'autres cultures, disposer d'atouts utiles à sa carrière professionnelle ou encore gagner en indépendance.

» **Pour toute information et demande au sujet des programmes d'échanges internationaux de l'École d'Économie de la Sorbonne, vous pouvez contacter le Bureau des Relations Internationales** (cf la section Contacts - Services et Directions de l'Université de ce guide).

MOBILITÉ EN LICENCE 2 ET EN LICENCE 3

En licence 2 et en licence 3, il est possible de partir en mobilité, au premier semestre, au second ou à l'année, en Europe avec le programme Erasmus+ ou hors Europe par le biais des programmes internationaux (Amérique du Nord, Amérique latine, Asie et Afrique du Nord).

» **Pour connaître la liste des destinations possibles, consultez la carte des mobilités**

<https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra>

Pour les deux niveaux, les candidatures sont ouvertes en fin d'année 2025 pour les programmes hors Europe et en début d'année 2026 pour les destinations en Europe (Erasmus+).

Vous recevrez par e-mail, de la part de la DRI, les dates précises des campagnes lorsqu'elles seront connues.

MOBILITÉ D'ÉTUDES EN EUROPE

Vous trouverez les informations pour vos projets de mobilité sur le site de la direction des relations internationales (DRI) de l'Université :

<https://international.panthéonsorbonne.fr>

Vous pouvez également contacter la direction par courriel à :

outgoingeurope@univ-paris1.fr

MOBILITÉ D'ÉTUDES HORS EUROPE

Des mobilités hors Europe sont possibles dans le cadre des programmes bilatéraux ou du projet Mobilité Internationale de Crédits (MIC).

Vous pouvez consulter les places disponibles sur le site de la DRI de l'Université et contacter la direction par courriel à :

outgoingworld@univ-paris1.fr

MODALITÉS DE CANDIDATURE

1. Prenez connaissance des procédures de candidature sur le site de la DRI de l'Université et consultez la carte des mobilités pour plus d'informations sur nos établissements partenaires :

<https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra>

2. Lorsque votre projet est finalisé, faites valider votre contrat pédagogique par l'enseignant délégué aux relations internationales. Puis, remplissez votre candidature dématérialisée via ce lien :

<https://international.panthéonsorbonne.fr/partir-letranger/partir-etudier-letranger>

3. Soumettez votre dossier complet avant la date limite indiquée par le Bureau des Relations Internationales.



Chiffres -clés Paris 1

500 +

Étudiants en échange
en Europe (2023-2024)

240

Étudiants en échange
hors Europe (2023-2024)

470+

Étudiants en stage
à l'étranger (2023-2024)

Chiffres -clés EES

86

Étudiants ont bénéficié
d'une mobilité internationale (2023-2024)

60

Étudiants en stage
à l'étranger (2023-2024)

#Restez connectés !

<https://economie.panthonsorbonne.fr>

 Sorbonne School of Economics

La boutique de l'EES

Rendez-vous dès maintenant sur le site officiel de l'Université Paris 1

<https://boutique.univ-paris1.fr/fr/>

ou en scannant le QR Code ci-dessous



Directeur de la publication : Marc-Arthur Diaye

Rédaction : Sophie Dongois

Conception et maquette : Sophie Dongois

Photographie : Pascal Levy / Panthéon-Sorbonne -
Unsplash.com



Les informations figurant dans ce guide datent de juillet 2025. Certaines sont susceptibles d'être modifiées ultérieurement.





PANTHÉON SORBONNE

UNIVERSITÉ PARIS 1

ÉCOLE D'ÉCONOMIE
DE LA SORBONNE